

Madame DELMONTEL,

Le guichet unique de la DIPE 2 a le plaisir de vous informer que le PEDT plan mercredi du CAESE a été validé par le GAD.

A ce titre, vous pouvez me retourner la convention que Madame HAMON vous a fait parvenir par mail le 12 aout dernier (et que vous trouverez à nouveau en PJ), complétée et signée par le président de la Communauté d'agglomération et les maires des communes la composant disposant d'un accueil de loisirs périscolaires sur leur sol.

Cordialement.

Emmanuelle GAUDIN

Gestionnaire

Division de la pédagogie et des élèves

Bureau Vie scolaire – DIPE 2

ce.ia91.dipe2vs@ac-versailles.fr

DSDEN de l'Essonne, Boulevard de France – Georges POMPIDOU,

91000 EVRY-COURCOURONNES

Tél. 01 69 47 84 52



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Essonne